

## Droit *Au But!*

Le mardi 9 avril, le musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine lance une campagne de financement participatif afin de réaliser un bronze monumental d'une sculpture exceptionnelle : *Au But*. Cette œuvre spectaculaire d'Alfred Boucher, le premier professeur de Camille Claudel, saisit l'instant où trois coureurs en plein effort franchissent la ligne d'arrivée.

Le musée a lui aussi un but à atteindre : réunir les fonds nécessaires à la fonte d'un bronze de très grand format (deux mètres de haut sur trois mètres de long !). S'il l'atteint grâce à sa toute première campagne de financement participatif, cette sculpture rejoindra un jardin public à Nogent-sur-Seine, la ville où a grandi Alfred Boucher.





## **Au But, une œuvre exceptionnelle**

### **Le sport à l'honneur**

Alfred Boucher conçoit cette œuvre en 1886. Son sujet, la course, est très novateur pour l'époque. Il fait écho à la naissance de l'athlétisme en France, dont la première compétition est organisée la même année. Il annonce aussi l'engouement pour le sport qui culmine une décennie plus tard avec l'organisation des premiers **Jeux olympiques** de l'ère moderne en 1896, et qui résonne tout particulièrement avec l'actualité en cette année olympique.



### **Une œuvre d'une grande modernité**

*Au But* est sans conteste la sculpture la plus moderne d'Alfred Boucher. Elle impressionne par son format monumental et par l'effet de mouvement. Le sculpteur parvient ici à accentuer le dynamisme de ses figures : les dos très inclinés, les musculatures tendues, les mains en avant, les visages crispés par l'effort, leur confèrent une grande expressivité, tandis que l'appui sur un pied crée un effet de déséquilibre saisissant.

## La destruction du bronze

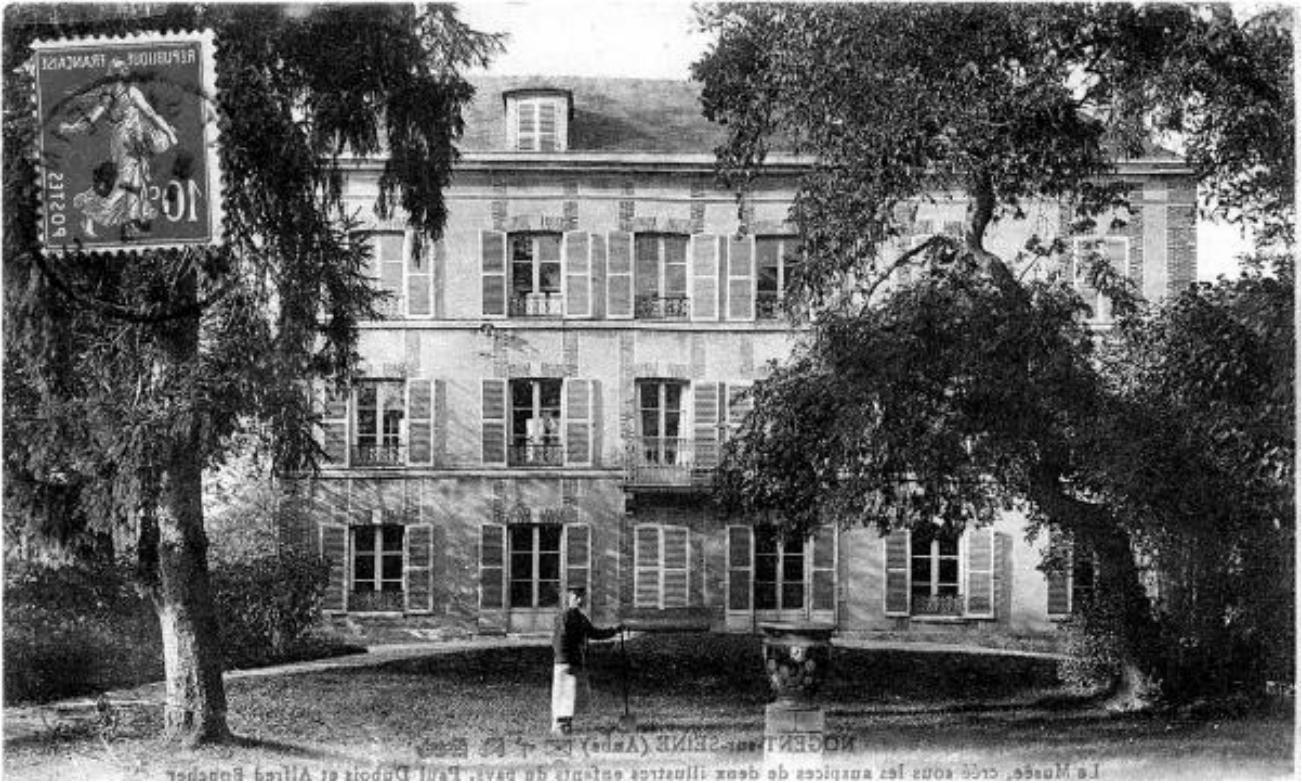
Le plâtre de cette œuvre rencontre un vif succès lors de sa présentation au Salon des artistes français en 1886. Il est acheté par l'État, qui commande alors un exemplaire monumental en bronze. Le nouveau bronze est installé en 1887 dans le jardin du Luxembourg, à Paris. Pendant la Seconde guerre mondiale, ce bronze est saisi et fondu dans le cadre de la mobilisation des métaux non ferreux imposée par l'Allemagne nazie pour sa production d'armes.



## Le projet d'un nouveau bronze

Le musée Camille Claudel détient une collection majeure de sculptures de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et notamment un fonds de référence des œuvres d'Alfred Boucher. En 2024, il présente l'exposition « *Alfred Boucher, de l'atelier au musée* » (30 mars – 28 juillet), dans laquelle est exceptionnellement montré le plâtre original d'*Au But*. Celui-ci, très fragile et complexe à déplacer, est sorti des réserves des musées de Troyes pour trôner au cœur de l'exposition.

En lien avec les collections, l'exposition et les Jeux olympiques, la ville de Nogent-sur-Seine et son musée souhaitent commander un nouvel exemplaire en bronze du chef d'œuvre *Au But*. Le modèle original en plâtre a été numérisé afin de fabriquer un moule qui permettra de fondre un bronze similaire à l'exemplaire du jardin du Luxembourg aujourd'hui disparu. Celui-ci sera installé dans un jardin public de la commune, devant l'ancien musée créé par Alfred Boucher en 1902.



## **Droit *Au But!* : une campagne de financement participatif inédite**

Le musée Camille Claudel lance un appel au don afin de compléter le financement assuré par la ville de Nogent-sur-Seine et de rendre possible ce projet. Les fonds rassemblés serviront à financer la fonte dans une fonderie spécialisée, mais aussi la construction du socle, le transport et l'installation du bronze.

Le musée ambitionne de réunir 15 000 euros grâce à sa toute première campagne de crowdfunding. Lancée sur la plateforme de financement participatif [KissKissBankBank](https://www.kisskissbankbank.com), elle sera ouverte à tout un chacun, du 9 avril au 24 mai 2024, à l'adresse :

<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/au-but-mcc>

Sur ce site, 100% de l'objectif fixé doit être atteint pour que le porteur de projet puisse recevoir les contributions des donateurs. Si l'objectif n'est pas rempli, tous les contributeurs sont remboursés. Les dons débutent à 10€ et peuvent aller jusqu'à 10 000€ et plus pour les entreprises. Particuliers et professionnels pourront ainsi soutenir ce projet en donnant le montant de leur choix. En contrepartie, les particuliers bénéficieront d'une réduction d'impôt de 66% de leur don (60% pour les entreprises), ainsi que de cadeaux allant, entre autres, de produits dérivés évoquant *Au But* à une visite privée avec Cécile Bertran, conservatrice du musée Camille Claudel.



### **Contact :**

Pauline Colin - Responsable communication  
Musée Camille Claudel  
03 25 25 51 74 - 07 86 80 06 23

[communication@museecamilleclaudel.fr](mailto:communication@museecamilleclaudel.fr)